

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/38

Objet : Convention de partenariat 2023 entre le Parc et Radio Couleur Chartreuse pour la production d'émissions radiodiffusées

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix) : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Convention de partenariat 2023 entre le Parc et Radio Couleur Chartreuse pour la production d'émissions radiodiffusées

Radio couleur chartreuse valorise régulièrement le Parc à travers des séries d'interviews, de chroniques des différents acteurs et partenaires des projets du Parc, le tout diffusé dans la quotidienne «Chartreuse info».

Radio Couleur Chartreuse est une radio de communication sociale et culturelle de proximité qui diffuse ses programmes sur la zone de diffusion du Cœur de Chartreuse. Véritable outil au service du lien social et de la citoyenneté, au service de la communication, elle met en valeur les projets locaux et innovants et participe à la promotion du territoire.

A ce titre, le Parc de Chartreuse et RCC se sont rapprochés en 2021 pour établir un certain nombre d'actions valorisant les projets et les missions du Parc de Chartreuse tout au long de l'année.

L'émission « *Le Parc au naturel* » a alors vu le jour. Une vingtaine d'émissions ont déjà été réalisées et ont rencontré un vif succès (éclairage nocturne, mobilité, alimentation, Réserve naturelle, Chartreuse tourisme, SIT, de l'herbe à l'assiette, éducation au territoire, patrimoine culturel, AOC). Il est proposé de reconduire le partenariat sur une nouvelle année.

DESCRIPTIF

- Réalisation d'une émission mensuelle et diffusion tous les mardis 12h et samedis 18h.

Nombre d'émissions prévues : 10

Format : 50'

Les enregistrements se font soit en studio dans les locaux de la radio, soit l'animateur de la radio se déplace sur les sites indiqués par le Parc afin d'y réaliser ses interviews.

- Mise en ligne sur le site de la radio (podcast).
- Les émissions réalisées pourront être proposées à d'autres radios

Radio couleur Chartreuse s'engage à promouvoir dans ses programmes et sur son site internet les opérations menées par le Parc naturel régional Chartreuse.

PRIX

Le montant des prestations décrites ci-dessus s'élève à 1 200 €.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***De valider la Convention de partenariat 2023,***
- ***D'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUL. 2023**

